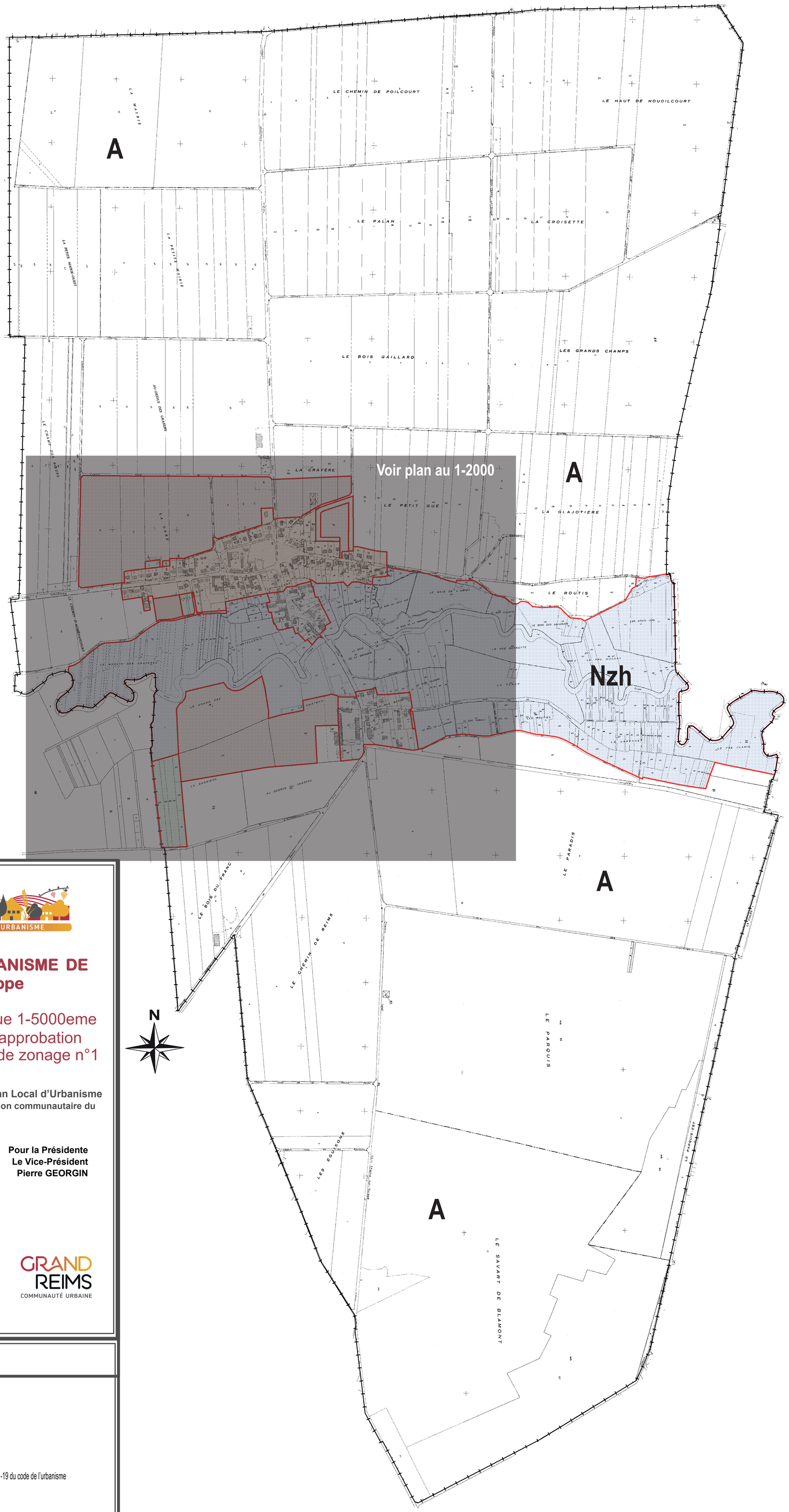

PLU
PLAN LOCAL D'URBANISME

PLAN LOCAL D'URBANISME DE Saint-Etienne-sur-Suippe

Règlement graphique 1-5000eme
Dossier approbation
Planche de zonage n°1

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme
PLU approuvé par délibération communautaire du

Pour la Présidente
Le Vice-Président
Pierre GEORGIN

Conseils, projets et formations
MT Projets
Urbanistes

GRAND REIMS
COMMUNAUTÉ URBAINE

Légende

Limites des zones

Limites communales

Eléments remarquables du paysage au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme

U : Zone urbanisée

1AU : Zone à urbaniser

A : Zone agricole
Ao : Zone agricole inconstructible
Azh : Zone agricole à dominante humide

N : Zone naturelle stricte
NJ : Zone naturelle à vocation de jardins
Nzh = Zone naturelle à dominante humide